



L'homosexualité féminine

Une interdiction post biblique

La Bible n'interdit pas les rapports sexuels entre deux femmes. C'est dans les sources rabbiniques tardives qu'on rencontre cette interdiction.

Le Choul'han arou'h (15^e siècle), emploie le verbe "entrelacer" pour décrire les femmes lesbiennes.

שולחן ערוך אבן העזר סימן כ' סעיף ב'

נשים המסוללות זו בזו, אסור, ממעשה ארץ מצרים (ויקרא יח, ג) שהוזהרנו עליו. וראוי להכותן מכות מרדות הואיל ועשו איסור. ויש לאיש להקפיד על אשתו מדבר זה, ומונע הנשים הידועות בכך מלהכנס לה ומלצאת היא אליהן.

Choul'han Arou'h, Even Ha-Ezer, 20, 2

Les femmes qui s'entrelacent - cela est interdit, puisqu'il s'agit d'une des pratiques de la terre d'Egypte qui nous étaient interdites (selon Lévitique 18, 3). Et il faut les battre puisqu'elles ont commis une transgression. Et l'homme doit surveiller sa femme à ce sujet et empêcher les femmes qui ont cette réputation de lui rendre visite. De même, il doit interdire à sa femme de sortir les voir.